



CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

9.07.2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J. Q.", written over a horizontal line.

GARE-BTT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANCON CEDEX
Tel : +33 (0)3 81 53 28 55 – Siret 622 820 223 00122 - www.mazars.fr

FORVIS MAZARS

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.S. au Capital de 8 000 000 € – R.C.S. Besançon 622 820 223 – Siret 622 820 223 00122
Siège social : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANÇON CEDEX – N° de TVA Intracom : FR 24 622 820 223

GARE-BTT

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
26 rue de l'Eglise - 25000 BESANCON
RCS : BESANCON 317 577 807

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association GARE-BTT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GARE-BTT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Besançon, le 22 juin 2026

DocuSigned by:
FC104AAE57E84A4...

Fabienne SUBLET
Associée France

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	34 865	26 164	8 701	13 131
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	304 705	238 088	66 616	68 023
	Autres immobilisations corporelles	461 832	382 354	79 478	103 410
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	28 405		28 405	27 359
	Prêts	159 287		159 287	150 106
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	12 371		12 371	12 371
	TOTAL (II)	1 001 464	646 607	354 858	374 400
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	1 597		1 597	1 320
	En-cours de production	3 061		3 061	3 691
	Produits finis	4 572		4 572	312
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 104		2 104	1 883
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	514 042	35 133	478 909	658 970
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	160 107		160 107	170 459
	Charges constatées d'avance	32 357		32 357	20 166
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	297 119		297 119	305 709
	TOTAL (III)	1 014 959	35 133	979 826	1 162 512
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	2 016 423	681 740	1 334 684	1 536 912
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				11 089	5 300
(2) dont créances à plus d'un an				40 046	33 377

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	47 264	47 264
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	63 067	63 067
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	471 501	438 443
	Excédent ou déficit de l'exercice	(171 527)	57 461
	Total des fonds propres (situation nette)	485 228	656 756
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	33 140	54 594
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	33 140	54 594
	Total des fonds propres	518 369	711 350
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	11 085	5 688
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	11 085	5 688
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	104 582	1 826
	Emprunts et dettes financières divers (2)	691	172 155
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 195	189 500
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	430 988	445 208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 774	2 903
	Produits constatés d'avance		8 282
	Total des dettes (1)	805 230	819 874
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		1 334 684	1 536 912
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		769 904	746 769
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	3 630	(1 342)
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 445 137	3 054 850
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 421 826	1 513 034
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	160	100
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		651 523
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	5 688	19 868
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	30 490	
	Autres produits	48 240	44 286
	Total des produits d'exploitation	4 955 171	5 282 319
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	279 491	303 880
	Variation de stocks	(277)	1 251
	Autres achats et charges externes	1 395 480	1 563 700
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	74 978	86 429
	Salaires	2 545 318	2 534 847
	Cotisations sociales	732 667	688 554
	Dotation aux amortissements et dépréciations	48 035	48 975
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	11 085	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	31 714	
	Autres charges	7 498	10 041
	Total des charges d'exploitation	5 125 990	5 237 677
RESULTAT D'EXPLOITATION		(170 819)	44 642

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(170 819)	44 642
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	388	530
	Autres intérêts et produits assimilés	59	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		447	530
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 155	1 637
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		1 155	1 637
RESULTAT FINANCIER		(708)	(1 107)
RESULTAT COURANT avant impôts		(171 527)	43 535
	Produits exceptionnels		35 931
	Charges exceptionnelles		22 005
RESULTAT EXCEPTIONNEL			13 926
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		4 955 618	5 318 781
TOTAL DES CHARGES		5 127 145	5 261 319
EXCEDENT ou DEFICIT		(171 527)	57 461
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		2 495	2 679
TOTAL		2 495	2 679
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		2 495	2 679
TOTAL		2 495	2 679

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général, qui sont :

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices; conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

- Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en oeuvre :

L'association a pour objet de mener une action en faveur des plus déshérités, d'effectuer une recherche sur les mécanismes d'exclusion et de promouvoir la mise en place d'une véritable solidarité sociale.

Le projet social s'est fondé sur l'idée de choisir le travail comme un vecteur privilégié de réinsertion et sur l'utopie de ne jamais considérer quelqu'un comme « définitivement inemployable ».

La spécificité du projet du GARE BTT est d'affirmer que la mise au travail n'est qu'un aspect de sa pédagogie d'intervention. Avant tout, le GARE doit être un lieu d'accueil et d'écoute accessible à tous. Les principes fondamentaux régissant les actions de l'association sont :

- C'est la structure qui s'adapte à la personne et non l'inverse. Accueillir chacun « tel qu'il est » et là « où il en est » est une des conditions pour y parvenir.
- L'accueil doit être permanent pour s'inscrire dans la durée et la continuité.
- L'accueil doit être généraliste pour prendre en compte la singularité de la situation de chacun dans toute sa complexité.

La particularité du GARE BTT est de développer ses actions à travers ses deux pôles distincts et complémentaires : un pôle social avec un service social, un CHRS et un pôle économique avec trois entreprises d'insertion (EI) : BTT bâtiment, BTT mécanique et BTT tri.

Le service social constitue le centre de gravité de l'ensemble de la démarche et des actions menées par l'association. Il est à la fois le service prescripteur et le service social de proximité des EI.

Le CHRS-GARE fonctionne en foyer de type éclaté avec 12 appartements individuels et collectifs, loués aux bailleurs sociaux et bailleurs privés. Reposant sur la circulaire n° 91-19 du 14 mai 1991 relative aux missions des CHRS et en référence à l'article 2 de ses statuts, la mission du CHRS est

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de « préparer, soutenir et prolonger l'action du Service d'Insertion et de Probation (SPIP) ». Au-delà de l'hébergement, il a pour objectif « d'accompagner, soutenir, orienter et favoriser la réinsertion sociale et professionnelle » de personnes sortant de prison ou « sous- main de justice ».

Moyens d'action :

L'association organise ses interventions à partir de trois objectifs principaux :

- Stabilisation des situations personnelles : A partir d'un travail de diagnostic permettant de déterminer au mieux les véritables enjeux et priorités, les axes d'intervention privilégiés concernent le logement, le désendettement, l'aide aux démarches, l'accès aux droits, la santé, les problèmes de justice...
- Mobilisation sur des projets à court ou moyen terme : Il s'agit de mettre à profit la dynamique créée par la stabilisation de situation pour sensibiliser la personne sur des projets visant la reprise d'activité, l'accès à une formation ou plus simplement à la consolidation d'une autonomie d'existence.
- Promouvoir le retour au monde du travail, à la formation qualifiante et à l'emploi : La proximité des 3 entreprises de BTT constitue un atout déterminant.

- Principales Méthodes comptables retenues

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :

- Entité non concernée.

- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :

- Entité non concernée.

- 3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :

- Entité non concernée.

- 4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :

- Entité non concernée.

- 5 Coûts de développement et frais de création de site internet :

- Entité non concernée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- **6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :**
 - Comptabilisation en charges.
- **7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :**
 - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- **8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :**
 - Entité non concernée.
- **9 Comptabilisation des subventions d'investissement :**
 - Comptabilisation en capitaux propres.

- Informations complémentaires :

En 2025, l'association avait prévu dans le conventionnement initial de réaliser 59.93 ETP d'insertion. Au regard de la baisse d'activité, nous avons rendu des postes pour atteindre un objectif de 56.27 ETPi. Le réalisé a été de 57.17.

Le chiffre d'affaires de BTT a connu une baisse de 5.99 % comparé à 2024 mais qui est aussi dû à moins de recours à la sous traitance.

Quelques commentaires sur les activités réalisées en 2025 :

BTT mécanique :

L'année 2025 a été marquée par une forte de baisse de l'activité liée au contexte économique du secteur de l'industrie et particulièrement au ralentissement du secteur de l'automobile. Ce contexte général explique en partie les tensions observées chez les sous-traitants.

Néanmoins, nous avons eu un nouveau client, ProGm qui réalise des pièces et de l'outillages aéronautiques, de l'outillages de production, des pièces pour la maintenance industrielle... Il nous a confié du contrôle qualité et du conditionnement de pièces.

BTT bâtiment :

En 2025, l'activité a été impactée par la baisse significative des marchés publics.

L'entreprise a quand même développé des partenariats avec des entreprises du BTP, des maîtres d'ouvrage, des collectivités et des structures de l'insertion, contribuant ainsi à une meilleure articulation entre les besoins du secteur et les publics accompagnés.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

BTT tri :

En 2025, nous avons trié 14 023 tonnes de matières recyclables soit une baisse de 4.46 % par rapport à 2024 qui s'explique principalement par la fermeture pour travaux du centre de tri durant plusieurs semaines.

Une clause du marché prévoit la possibilité pour le SYBERT de solliciter BTT tri pour le démontage de pneus et le traitement du polystyrène. Des heures d'insertion ont été effectuées dans ce cadre et ont permis à deux salariées d'être formées sur cette activité.

En fin d'année, nous avons obtenu un nouveau marché réservé avec Grand Besançon Métropole pour une prestation de collecte, transport et traitement des déchets en mélange.

Concernant les subventions :

- Pour BTT, le montant socle de l'aide au poste financé par l'Etat, a augmenté (13 304 euros contre 12 218 euros en 2024). La subvention du Département pour l'embauche de BRSA reste inchangée mais une subvention est dorénavant accordée pour les « sorties » réalisées au-delà de l'objectif fixé (1 000 euros/sortie). La Région a diminué la subvention de moitié (49 484 euros contre 98 967 euros en 2024). Celle octroyée par GBM a également baissé (18 912 euros contre 20 543 euros en 2024).

- Pour le CHRS, une subvention d'un montant de 13 200 euros a été attribuée afin de financer l'intervention ponctuelle d'un psychologue. Cette enveloppe permet de couvrir des vacations, c'est-à-dire des temps de présence réguliers mais non permanents, durant lesquels le professionnel assure un accompagnement psychologique auprès des résidents.

Ce dispositif vise à répondre aux besoins spécifiques des personnes accueillies, en leur offrant un espace d'écoute, de soutien et d'évaluation, tout en contribuant à leur parcours de réinsertion sociale et personnelle.

- Le montant des rémunérations des trois plus hauts salaires s'élève à 209 426€

- Les honoraires du Commissaire aux comptes se sont élevés à 10 247€

- L'effectif en ETP sur 2025 est le suivant

- BTT tri : 32.15
- BTT bâtiment : 28.29
- BTT mécanique : 16.57
- Gare : 13.72

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'association exerce plusieurs activités soumises à des réglementations différentes (activités lucratives BTP, Tri, Méca et non lucratives), elle est dans l'obligation de fournir des états à caractères comptables différents des comptes annuels.

Le résultat 2025 par secteur est le suivant :

- BTT Bâtiment : bénéfice 9 520€
- BTT Mécanique : déficit 149 834€
- BTT Tri : bénéfice 133 853€
- CHRS : déficit 58 099€
- Activité Pédagogique et direction : déficit 106 966€

Les charges communes sont ventilées en centre de frais selon les pourcentages suivants :

	GARE	BTT BATIMENT	BTT TRI	BTT MECA	CHRS
SERVICE ADMINISTRATIF	20%	27,50%	25%	20%	7,50%
CF immobilier	37%	25,00%	20,00%	10%	8%
CF administratif	45%	15%	20%	15%	5%
CF financier	30%	30%	15%	25%	

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

- Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif et la reprise s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode : "premier entré, premier sorti"

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes ou indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Changements de méthodes :**Informations sur le changement de méthode comptable induit par la première application du Règlement ANC 2022-06**

L'entité indique qu'elle applique pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

Les principaux impacts concernent notamment :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel
- La constatation en résultat d'exploitation des plus ou moins-values de cession d'immobilisation et des quotes-parts de subvention d'investissement virée au résultat.
- La suppression de la technique des transferts de charges,

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- La modification du plan de comptes
- Des nouveaux modèles d'états financier

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable, assimilé à un changement de méthode comptable, y compris lorsque ses effets portent uniquement sur la présentation des états financiers.

En conséquence, les états financiers de l'exercice sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et annexe prévus par le règlement précité.

Les données comparatives de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un retraitement des montants au titre des nouvelles règles de comptabilisation, les éventuels reclassements opérés ayant pour seul objet d'assurer la présentation conforme aux nouveaux schémas réglementaires.

Les principaux postes concernés par ce changement de présentation sont les suivants :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montant s comptab ilisés
791 – Transferts de charges	708 – Produit des activités annexes	530 186€
791 – Transferts de charges	7587 – Indemnités d'assurance	3 203€
791 – Transferts de charges	Crédit du compte 649 – Remboursement de charges de personnel	7 059€
775 – Produit de cession des immobilisations.	757 - Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	30 490€
675 – Valeur nette comptables des immobilisations cédées	657 - Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	31 714€
777 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	21 454€
671 – Pénalités, amendes fiscales et pénales.	6582 – Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 289€

Compte tenu de ces changements, les comptes certifiés 2024 étaient les suivants :

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	34 865	21 734	13 131	41
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	309 925	241 901	68 023	78 520
	Autres immobilisations corporelles	483 227	379 818	103 410	104 214
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	27 359		27 359	27 359
	Prêts	150 106		150 106	141 119
	Autres immobilisations financières	12 371		12 371	13 515
	TOTAL (I)	1 017 853	643 453	374 400	364 768
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 320		1 320	2 571
	En-cours de production de biens	3 691		3 691	4 393
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	312		312	952
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 883		1 883	1 883
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	688 545	29 575	658 970	594 999
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	170 459		170 459	190 317
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	305 709		305 709	576 764
	Charges constatées d'avance	20 166		20 166	26 365
	TOTAL (II)	1 192 086	29 575	1 162 512	1 398 244
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 209 939	673 027	1 536 912	1 763 013
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				5 300	5 300
(3) dont à plus d'un an				33 377	24 555

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	47 264	47 264
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	63 067	63 067
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	438 443	512 345
	Excédent ou déficit de l'exercice	57 461	(23 382)
	Total des fonds propres (situation nette)	656 756	599 294
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	54 594	62 291
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	54 594	62 291
	Total des fonds propres	711 350	661 585
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	5 688	25 556
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	5 688	25 556
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 826	110 974
	Emprunts et dettes financières divers	172 155	268 741
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 500	296 658
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	445 208	341 300
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 903	4 687
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	8 282	53 513
	Total des dettes	819 874	1 075 872
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 536 912	1 763 013
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		57 461,33	(23 382,39)
(1) Dont à moins d'un an		746 769	905 112
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 826	110 974

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	(1 342)	(485)
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 054 850	3 113 764
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 513 034	1 512 164
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	100	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	651 523	661 615
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	19 868	9 492
	Autres produits	44 286	48 832
	Total des produits d'exploitation	5 282 319	5 345 382
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	303 880	332 927
	Variation de stock	1 251	(853)
	Autres achats et charges externes	1 563 700	1 646 667
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	86 429	88 394
	Salaires et traitements	2 534 847	2 518 450
	Charges sociales	688 554	713 782
	Dotation aux amortissements et dépréciations	48 975	52 646
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		13 714
	Autres charges	10 041	8 870
	Total des charges d'exploitation	5 237 677	5 374 596
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 642	(29 215)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 642	(29 215)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	530	15 887
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		530	15 887
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 637	2 389
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 637	2 389
RESULTAT FINANCIER		(1 107)	13 498
RESULTAT COURANT avant impôts		43 535	(15 717)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 901	2 360
	Sur opérations en capital	31 030	29 893
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	35 931	32 253
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	18 981	11 364
	Sur opérations en capital	3 024	16 041
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		12 513
	Total des charges exceptionnelles	22 005	39 918
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 926	(7 665)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		5 318 781	5 393 521
TOTAL DES CHARGES		5 261 319	5 416 903
EXCEDENT ou DEFICIT		57 461	(23 382)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		2 679	2 483
TOTAL		2 679	2 483
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		2 679	2 483
TOTAL		2 679	2 483

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	76 964		22 160	54 804
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	76 964		22 160	54 804
Quotes-parts virées au compte de résultat	22 369	(706)		21 663

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	34 865					34 865
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 865					34 865
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	309 925		14 235		19 454	304 705
	Instal., agencement, aménagement divers	372 602				47 648	324 953
	Matériel de transport	45 826		29 704		2 750	72 780
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	64 800		483		1 185	64 099
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	793 152		44 422		71 037	766 536
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	27 359		1 046			28 405
	Prêts et autres immobilisations financières	162 477		9 181			171 658
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	189 836		10 227			200 063
TOTAL		1 017 853		54 649		71 037	1 001 464

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	1-3 ans	Linéaire	21 734	4 430		26 164
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			21 734	4 430		26 164
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1-10 a	Linéaire	241 901	15 642	19 454	238 088
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3-10 a	Linéaire	295 377	10 548	16 722	289 203
	Matériel de transport	1-5 ans	Linéaire	28 818	8 597	2 750	34 665
	Matériel de bureau, mobilier	2-10 a	Linéaire	55 623	3 260	397	58 486
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			621 719	38 047	39 323	620 442	
TOTAL				643 453	42 477	39 323	646 607

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	29 575	5 558		35 133
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	29 575	5 558		35 133
	TOTAL GENERAL	29 575	5 558		35 133
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 558		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	159 287	11 089	148 198
	Autres immobilisations financières	12 371		12 371
	Clients, usagers douteux ou litigieux	40 046		40 046
	Autres créances clients, usagers	473 995	473 995	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 777	5 777	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 069	6 069	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	117 077	117 077	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	6 221	6 221	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	24 963	24 963	
	Charges constatées d'avance	32 357	32 357	
	TOTAL DES CREANCES	878 164	677 548	200 616
Prêts accordés en cours d'exercice		9 181		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	341	341		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	104 241	68 915	35 326	
	Emprunts et dettes financières divers	691	691		
	Fournisseurs et comptes rattachés	253 195	253 195		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	193 959	193 959		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 609	172 609		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 820	61 820		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 600	2 600		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	15 774	15 774		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	805 230	769 904	35 326	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		32 388			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		98 907			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		130 232
Autres créances		130 232
RRR A OBTENIR OU AVOIR NON RECUS	10 645	
DDETSPP BTT	13 512	
DEPT ASLL GARE	4 800	
DEPT DOUBS ACTION SOCIALE	15 300	
DEPT DOUBS BTT	29 952	
REGION FC BTT	19 794	
CG DOUBS RSA GARE	21 720	
SUBV PROGRAMME SEVE	12 000	
PRET CHRS GARE	2 511	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		152 619
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	24 390	24 390
Dettes fiscales et sociales DETTE PROVISIONS POUR CONGES PAYES PERSONNEL DIVERS CHARGES A PAYER CHARGES SOCIALES/PROV. CONGES PAYES TAXE APPRENTISSAGE ORGANISMES SOCIAUX-CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	70 669 24 041 21 887 2 360 8 236 109	127 302
Autres dettes AVOIR A ETABLIR	928	928

DETAIL DES CHARGES A PAYER en EUR
--

ASSOCIATION GARE BTT

31 DECEMBRE 2025

EUR

	Gare	Btt	Total
--	------	-----	-------

EMPRUNTS AUPRES ETABTS DE CREDIT

Intérêts courus bancaires	0	0	0
---------------------------	---	---	---

DETTES FISCALES ET SOCIALES	79 839	47 463	127 302
------------------------------------	---------------	---------------	----------------

Dette provisionnée pour congés payés	34 235	36 434	70 669
Provision participation	0	0	0
Provision SEGUR	24 041	0	24 041
Personnel div charges à payer	0	0	0
Charges sociales s/provision congés payés	13 327	8 560	21 887
Charges sociales s/provision participation	0	0	0
Charges sociales/compte épargne temps	0	0	0
Charges sociales/prov SEGUR	8 236	0	8 236
Taxe apprentissage à payer	0	2 360	2 360
Solde CVAE	0	109	109

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 356	5 033	24 390
---	---------------	--------------	---------------

Matières premières	0	0	0
Gaz	662	262	924
Electricité	638	423	1 061
Eau	0	0	0
Affranchissement	223	0	223
Téléphone	0	0	0
Honoraires	15 540	4 140	19 680
Frais de chantier	0,00	0	0
Location	121	0	121
Cotisations	0	0	0
Entretien des locaux	227	208	435
Frais formation	1 945	0	1 945

AUTRES DETTES	0	928	928
----------------------	----------	------------	------------

Avoirs à établir	0	928	928
			0

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR en EUR
--

	Gare	Btt	Total
--	------	-----	-------

CREANCES CLIENTS	0	0	0
-------------------------	----------	----------	----------

Clients factures à établir	0	0	0
----------------------------	---	---	---

AUTRES CREANCES	44 330	85 902	130 232
------------------------	---------------	---------------	----------------

Subventions à recevoir	41 819	75 257	117 076
Avoirs à recevoir	0	10 645	10 645
Prêt CHRS	2 511	0	2 511

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		32 357	32 357
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 357

EUR

	Gare	Btt	Total
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 065	24 292	32 357
Crédit bail véhicule	78	14 824	14 901
Vetements travail sécurité	0	7 438	7 438
Location véhicule	0	813	813
Maintenance	6 229	577	6 806
Fournitures administratives	1 010	390	1 400
Petites fournitures	271	0	271
CVAE	0	251	251
Tickets repas	478	0	478
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0
Subventions	0	0	0

Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
47 264				47 264
63 067				63 067
438 443	57 461	(24 404)		471 501
57 461	(57 461)		171 527	(171 527)
656 756		(24 404)	171 527	485 228
54 594			21 454	33 140
711 350		(24 404)	192 981	518 369

Etat exprimé en euros		Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
TOTAL					

TOTAL	

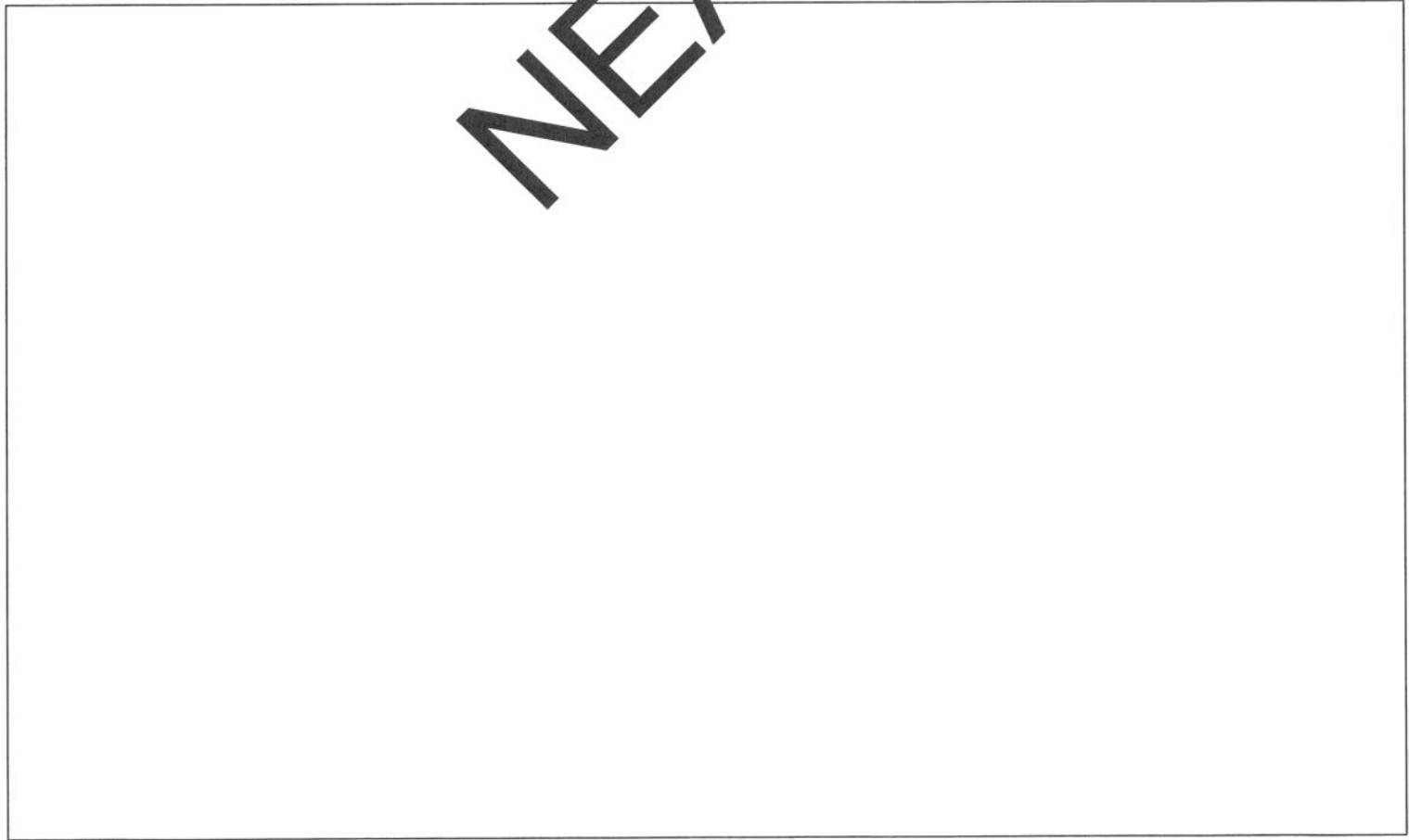
NEANT

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Etat exprimé en euros							
Subventions d'exploitation							
DREETS plan pauvreté 2022	5 688		5 688				
ARS subvention psychologue		11 085				11 085	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	5 688	11 085	5 688			11 085	

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS			
Montant perçu au titre d'assurances-vie			
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9			
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des produits			
CHARGES			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des charges			
SOLDE			



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Heures de bénévolat au cours des CA, bureau, AG et divers : 210 heures valorisation taux horaire smic 2025 : 11.88€	2 495	2 679
	2 495	2 679
Total	2 495	2 679

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	2 495	2 679
	2 495	2 679
Total	2 495	2 679

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Cautions bancaires du Crédit Coopératif (BTTb)				63 946
Cautions bancaires du Crédit Agricole (BTTb)				134 113
				198 059
Engagements de crédit-bail				
Engagements de crédit-bail			147 700	
			147 700	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements en matière de pension			71 342	
(Calculé sur tous les salariés permanents présents au 31/12/2025, âge de départ en retraite 64 ans, taux d'actualisation 3.90%, table de mortalité TV88/90, méthode rétrospective prorata temporis). Couvert à hauteur de 4 k€ par une assurance			71 342	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			219 042	198 059
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

--

Engagements de crédit-bail

Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat				414 116	414 116
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				80 013	80 013
Cumulées				232 406	232 406
TOTAL				312 419	312 419
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				60 552	60 552
entre 1 et 5 ans				77 064	77 064
à plus de 5 ans					
TOTAL				137 616	137 616
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus				3 584	3 584
entre 1 et 5 ans				6 500	6 500
à plus de 5 ans					
TOTAL				10 085	10 085

--

Filiales et participations



A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL BTTI	73 326	25,00	5 250	5 250	4 245
SARL COOPILOTE	2 185 188	13,87	15 000	15 000	
SARL INEO	1 234 171	12,00	3 144	3 144	1 976
comptes 2025 non arrêtés à la date d'établissement des comptes de GARE BTT---->informations 2024					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL BTTI		791 172	(27 153)		
SARL COOPILOTE		7 346 993	293 925		
SARL INEO		4 489 025	90 148		
comptes 2025 non arrêtés à la date d'établissement des comptes de GARE BTT---->informations 2024					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

NOM : GARE BTT
Exercice : clos le 31/12/2025

DETAIL DES SUBVENTIONS

DDCSPP :	274 180€
DDETSPP :	811 112€
Région Bourgogne -Franche Comté :	49 484€
Département du Doubs :.....	221 102€
Grand Besançon Métropole :	12 382€
Grand Besançon Métropole-Contrat de ville :	18 912€
ARS :	13 200€
Quote part subv investissement	21 454€
TOTAL :	1 421 826 €
	=====

Les subventions accordées au titre de l'exercice 2025 ont toutes été comptabilisées mais ne sont pas toutes utilisées sur l'exercice. Une quote part a donc été reportée en fonds dédiés (11k€)